



N°5 – 14 mars 2013



ANIMATEURS FILIERE

Céréales à paille

DESIRE Sylvie / FDGDON 64
s.desire@pa.chambagri.fr

Maïs

MOUQUOT Philippe / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Oléagineux

VOGRINCIC Christophe / CETIOM
vogrincic@cetiom.fr

Prairies

MAHIEU Patrice / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication :

Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale
d'agriculture d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
<http://www.aquitainagri.org/>

Supervision :

DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kiéser
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Cdeo, CETIOM, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, Horti Services SARL, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Terres du Sud, Viti Vista

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : Fin de la période de risque sur Midi-Pyrénées et nord Aquitaine. Risque élevé uniquement sur le sud Aquitaine pour les parcelles non protégées et n'ayant pas atteint le stade E.
- **Méligèthe** : Présence pratiquement généralisée mais risque très variable d'une parcelle à l'autre. **Soyez extrêmement vigilants** et poursuivez les observations sur plantes dans vos parcelles.



Grandes cultures

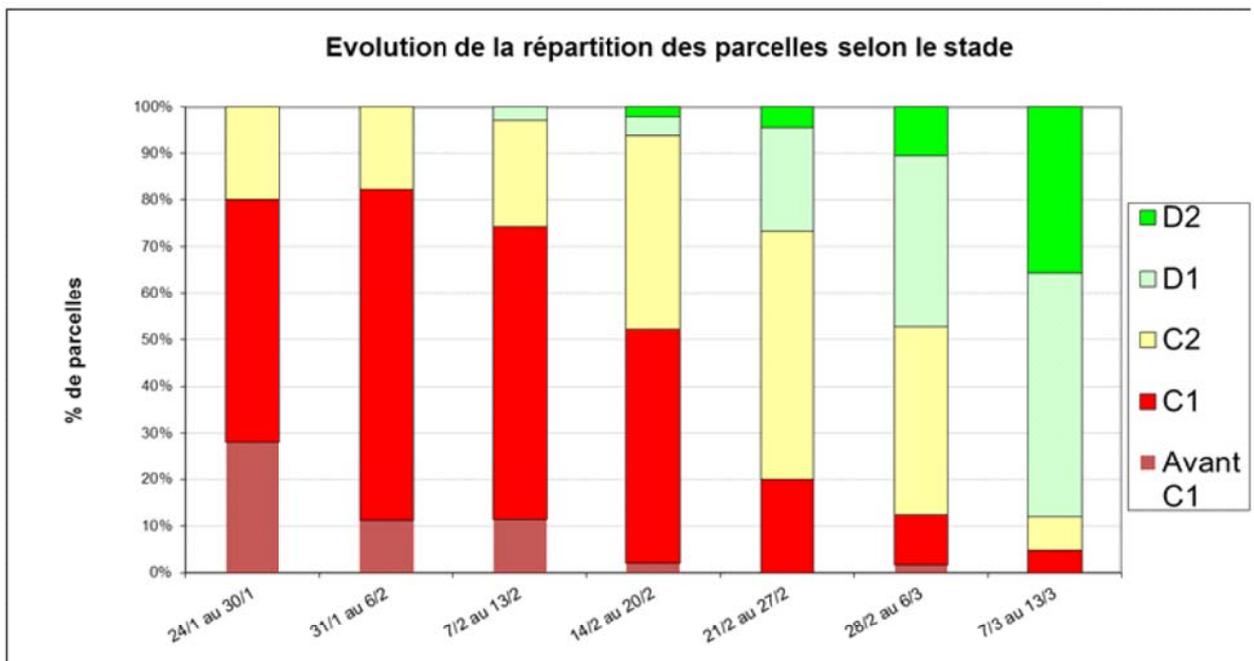
COLZA-Édition Midi-Pyrénées Aquitaine

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) comporte actuellement 80 parcelles. Au cours des sept derniers jours, 45 de ces parcelles ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions climatiques des derniers jours ont été très favorables à l'avancée des stades. Par contre, le retour du froid pour les prochains jours va temporairement ralentir l'activité de la végétation et des insectes.

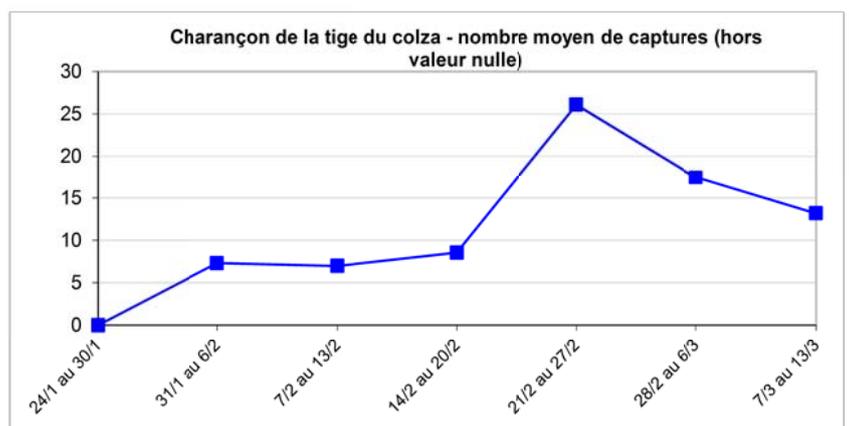
Pour le rappel de la définition des stades : <http://www.cetiom.fr/colza/cultiver-du-colza/atouts-rendez-vous/stades-reperes/>



• Charançon de la tige du colza (CT du colza)

Le charançon de la tige du colza est toujours piégé dans un peu plus de 90% des cuvettes. Néanmoins, la dynamique de l'intensité des piégeages nous montre que nous nous approchons de la fin de la période de vol (cf. graphique).

Période de risque et seuil de nuisibilité: Cf. BSV N°4.

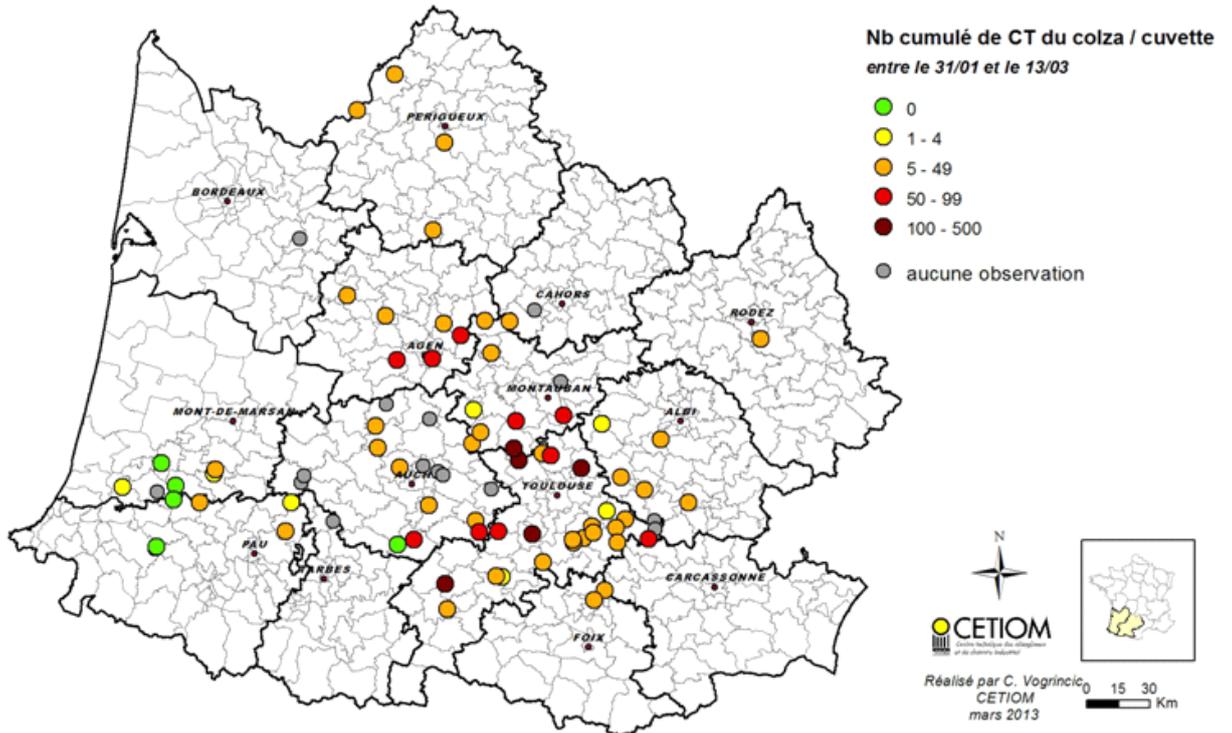




Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2012-2013

Piégeage charançon de la tige du colza (n=80)

Observations cumulées entre le 31/01 et le 13/03/13



Évaluation du risque : La période de risque et le seuil de nuisibilité sont atteints dans 92% des parcelles du réseau.

Cependant, en **Midi-Pyrénées et dans le nord de l'Aquitaine**, compte tenu du pic de vol observé il y a déjà 15 jours, **on peut estimer que le pic de ponte est dépassé**. Ainsi, soit le risque a été contrôlé soit les pontes ont déjà eu lieu sur les parcelles non protégées. Fin de la période de risque sur ces secteurs.

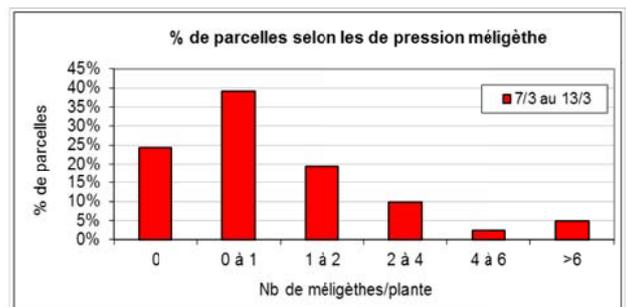
Par contre, dans le **sud Aquitaine**, le **risque est élevé** pour les parcelles qui n'ont pas encore atteint le stade E et qui n'ont pas été protégées contre le CT du colza.

• Méligèthe

Le méligèthe est déjà présent dans près de $\frac{3}{4}$ des parcelles.

En règle générale, les insectes sont concentrés sur les plantes les plus avancées en stade.

Dans 10% des parcelles, ils sont déjà observés sur plus de 80% des plantes. Les comptages sur plante font apparaître une **forte hétérogénéité de pression d'une parcelle à l'autre** (cf. graphique ci-contre et carte ci-dessous).



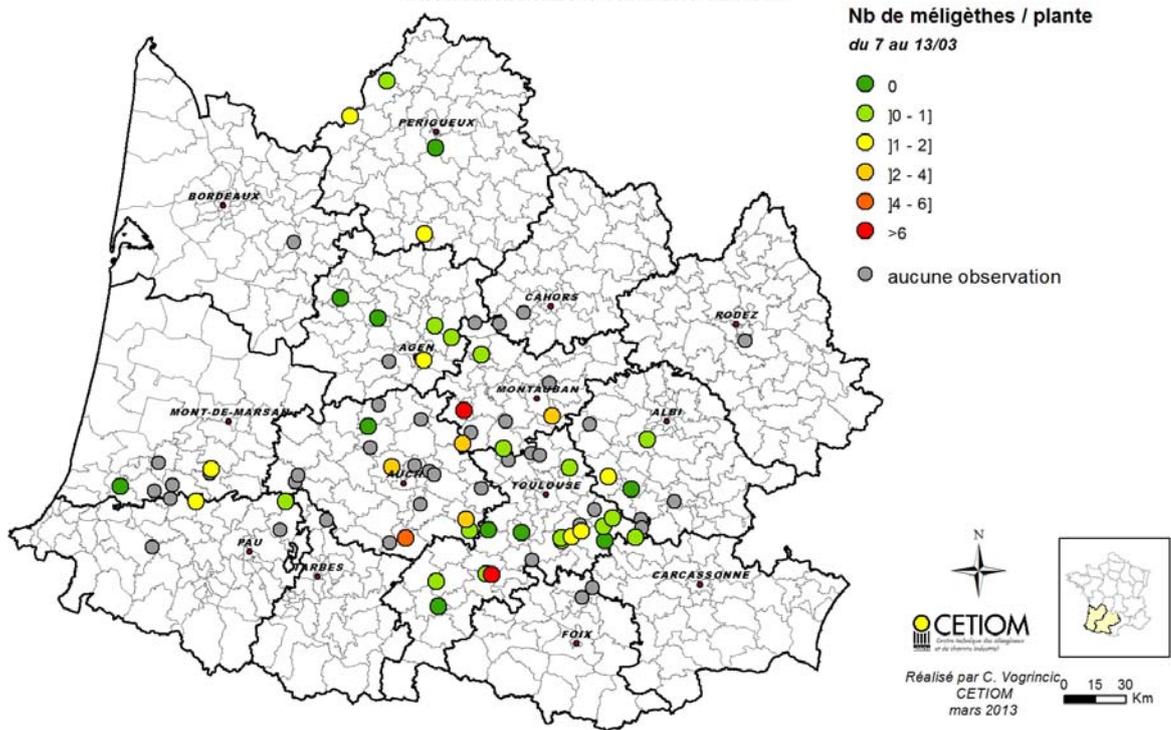


Grandes cultures

Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2012-2013

Observations méligèthes / plante (n=80)

Observations entre le 07/03 et le 13/03/13



• Sur l'ensemble des parcelles concernées, on note une **moyenne de près de 2 méligèthes/plante** avec une variabilité selon les situations allant de 0,1 à 10 méligèthes/plante.

Période de risque : du stade D1 (boutons floraux accolés) au stade E (boutons séparés).

Seuil de nuisibilité : Un seuil unique n'est pas suffisant, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes/plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer un facteur 3 entre les situations les plus à risque et celles qui présentent les plus grandes capacités de compensation.

Seuils de nuisibilité contre le méligèthe	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza sain et vigoureux	2 méligèthes / plante	4 à 6 méligèthes / plante
Colza handicapé et peu vigoureux	1 méligèthe / plante	2 à 3 méligèthes / plante

Attention ! : le comptage se fait sur une **moyenne de plantes consécutives**. Il doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans méligèthe**.



Grandes cultures

Évaluation du risque : Le **risque est moyen à fort** : 20% des parcelles ont déjà dépassé le seuil de nuisibilité. Cependant, les niveaux d'infestation sont **très variables d'une parcelle à l'autre d'où la nécessité d'évaluer le risque à la parcelle**. Les observations sont à réaliser l'après-midi, période d'activité des insectes. **Surveillez attentivement vos parcelles.**

Attention, sur les parcelles avec un état de croissance limité (faibles absorption azotée et biomasse à la reprise de végétation, colza fragilisé par les excès d'eau ou des larves d'insectes...), les compensations seront difficiles, il faudra donc appliquer les seuils bas.

Attention des phénomènes de résistances à certains insecticides dans le sud-ouest ont été observés lors des précédentes campagnes. Rapprochez-vous de votre technicien pour plus d'information.

- **Puceron cendré**

La présence de très rares colonies est signalée sur une parcelle sans toutefois dépasser le seuil de nuisibilité.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle,
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérés.

Évaluation du risque : A ce jour le risque est nul. Poursuivez les observations et **évaluez le risque pour chacune de vos parcelles**.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".